



Jacques FLATIN  
14, avenue Jean Moulin  
91430 IGNY  
Tél. 07 61 18 49 01  
Email : jacques.flatin@gmail.com

Membre de la FNPPSF  
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France  
Membre du CRPLPL  
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire  
Site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

## INFO MARS 2012

### MAUPAS PLAISANCIERS

#### LE MOT DU PRESIDENT

Beaucoup d'entre vous m'interpellent sur le rôle de la Capitainerie. Chacun a sa propre définition des tâches à confier aux capitaines et souvent les remarques s'opposent pour ne pas dire se contredisent. Pour apporter un peu de sérénité je vais essayer de vous décrire la mission qui est confiée à chaque capitaine. Cette liste de tâches n'est pas exhaustive.

- **Faire respecter les arrêtés du Maire** (Baignade interdite, interdiction de la pratique du surf, interdiction de plonger depuis l'estacade etc.
- Faire respecter la bonne utilisation des zones de stationnement remorques et véhicules, les règles définies pour le stationnement des catamarans et dresser les PV si nécessaire. Chaque capitaine est assermenté.
- Faire respecter les règles de navigation dans le chenal et solliciter l'aide des CRS si nécessaire car les capitaines n'ont pas de pouvoir de police en mer. .
- Faire respecter les prescriptions d'utilisation de l'embarcadère
- Assurer la vente des badges pour le parking mouillage et pour les aires de stationnement des catamarans.
- Noter sur les cahiers de liaison (cahier de mouillage, d'anomalies...) toutes les faits marquants.
- Prévenir le Centre Technique pour que les opérations de désensablement de la cale soient organisées.
- Inspecter l'ensemble des mouillages et prévenir les propriétaires en cas d'anomalie.
- Editer et afficher la météo chaque jour ainsi que l'horaire des marées.
  
- La capitainerie dispose :
  - d'un pneumatique motorisé plus matériel de sécurité et de quelques outils.
  - d'un téléphone portable, d'une VHF.
  - des documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission (plan des mouillages, internet pour météo, liste des téléphones utiles etc.)

Avant de conclure je souhaiterai demander à chacun en ce début de saison patience et compréhension pendant les travaux de réfection de l'estacade. Je vous rappelle que pour ne pas additionner les désordres la DDTM a demandé le report des travaux de l'aménagement de la zone de l'embarcadère à octobre prochain. Soyons patients et restons attentifs. N'oublions pas que la sécurité des plaisanciers est la ligne directrice de MAUPAS PLAISANCIERS.

**Le Président**  
**Jacques FLATIN**  
**07 61 18 49 01**

#### LE MOT DU SECRETAIRE

Nous entamons sous un ciel clément le mois de mars et dans moins de 30 jours nous allons pouvoir remettre, pour les plus chanceux, nos embarcations à l'eau.

Normalement le mois d'avril est favorable à la pêche des seiches que ce soit à la turlutte ou au filet.

**ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville**  
**85360 LA TRANCHE SUR MER**  
N°0853003934

J'en profite pour rappeler que les prélèvements doivent être raisonnables en quantité pour garantir la ressource. Nous n'ignorons pas que des abus sont commis, tant par des professionnels que par des plaisanciers. Notre association prône une pêche responsable de loisirs et non un concours de quantité.

La saison 2012 se dessine comme problématique dans la zone du Maupas avec la reconstruction de l'estacade. Nous ne savons pas encore comment nous allons pouvoir fonctionner harmonieusement et nos problèmes récurrents de sécurité seront mis en veilleuse et peut être seront-ils encore plus problématiques cette saison. La municipalité nous a promis des travaux très conséquents (dont l'efficacité reste encore à démontrer) pour la fin de l'année. Malheureusement nous ne pourrons en constater les effets bénéfiques qu'à la saison 2013. Le Conseil Général a favorisé la reconstruction de l'estacade (pour effacer le désastre économique de la première). Les demandes des plaisanciers sont encore repoussées d'une année.

Malgré ces déconvenues et les retards dans l'information qui ont créés des interrogations (légitimes sur le fond et un peu moins sur la forme) parmi quelques membres de notre association, l'heure n'est pas à la démotivation mais plutôt à la vigilance. Nos détracteurs sont connus. A nous d'avoir un discours clair sans démagogie mais aussi sans concession.

De plus les mouillages de Saint Anne et des Jards ont aussi des problèmes d'accès au littoral et de parking. Il est nécessaire qu'un représentant de ces mouillages se fasse connaître pour intégrer le bureau de notre Association.

Comme nous l'avons dit à la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration comprend 12 membres alors qu'il pourrait être de 15 personnes. Nous faisons de nouveau appel aux bonnes volontés pour rejoindre le Conseil d'Administration.

Comme on ne sait pas comment cette année vont se dérouler les embarquements et débarquements (mais nous pressentons la galère) nous espérons que la municipalité mettra tout en œuvre pour aider les plaisanciers.

Nous espérons que nous ne serons pas laissés dans notre misère comme l'année dernière ou le désensablement a été géré avec un total désintéressement pour les plaisanciers. La seule préoccupation a été la recharge en sable de la plage centrale en laissant la cale du Maupas comme un champ de manœuvre après un débarquement.

N'oublions pas non plus la triste expérience des pieux en bois qui ont remplacé lamentablement les protections en rochers bien plus efficaces.

Nous ne devons pas perdre la mémoire et nous devons nous en souvenir le moment venu

En conclusion de cette info de reprise de la saison, tout reste encore à faire pour assurer la sécurité des biens et des personnes et faciliter la pratique de notre loisir,

Car c'est à ce prix que nous pourrons participer activement à l'ensemble des activités tournées vers la mer dans une commune qui possède 14km de littoral de sable fin et dont toutes les activités nautiques concourent activement à son développement

A bientôt

Daniel

## **LE MOT DE JEAN CLAUDE**

En ce début mars, l'activité nautique redémarre, avec le changement d'une vingtaine de corps morts, et la reconstruction du nouveau ponton. Concernant les corps morts, l'anneau est d'un diamètre de 40 mm ; pour les personnes concernées, munissez-vous d'une manille de diamètre 22.

Nouveauté depuis janvier 2012 : le MARQUAGE INTERIEUR.

Tous les bateaux à moteur, voiliers, embarcations à rames devront porter le numéro d'identification au poste de pilotage principal (tableau de bord). Ses caractères seront de 1 cm et l'épaisseur du trait de 1mm. (Référence : Pêche Plaisance N°32 de décembre 2011 , information Sécurité.)

Afin de vous aider à respecter cette réglementation l'AMP a acheté une étiqueteuse à la dimension réglementaire. Vous pourrez faire confectionner votre étiquette aux permanences du local à partir du 1<sup>e</sup> samedi d'Avril.

Autre information sécuritaire ; afin d'éviter les tracasseries des Affaires Maritimes et Gendarmes maritimes, lorsque vous êtes en mer, au mouillage (ex : pêche à la dorade) n'omettez pas de hisser la boule noire de

mouillage. En cas de collision par un autre bateau l'assurance adverse demandera un partage des torts si le bateau heurté n'a pas cette marque de mouillage.  
Bon début de saison à tous.

## LE MOT DE CHRISTIAN

### HEURES D'OUVERTURE DE LA CAPITAINERIE 2012

#### Avril et Septembre

- Vendredi Après-midi de 13H30 à 18H30
- Samedi matin de 9H à 12H puis de 13H30 à 18H30
- Dimanche de 9H à 12H

#### Mai

- Vendredi, Samedi, Dimanche, idem Avril et septembre plus les ponts :
- Pont du 1<sup>er</sup> mai du 30/4 au 1/5 de 9H à 12H puis de 13H30 à 18H30
- Pont du 8 mai du 7/5 au 8/5 de 9H à 12H puis de 13H30 à 18H30
- Pont de l'Ascension le 17/5, de 9H à 12H puis 13H30 à 18H30 (y compris le vendredi 18/5)
- Pont de la pentecôte le 28/5 de 9H à 12H puis de 13H30 à 18H30

#### Juin, Juillet et Aout

- Ouverture tous les jours de 9H à 12H30 puis de 13H30 à 19H

NB : Les horaires du mois de juin pourront être adaptés suivant la fréquentation de la station.

#### Infos pratiques

La VHF de la capitainerie est sur le canal 16

La capitainerie est joignable par téléphone au 06 14 91 51 71.

### POINT AU 8/3/2012 SUR L'AVANCEMENT DE LA RECONSTRUCTION DU NOUVEAU PONTON

#### CALENDRIER DES PRINCIPALES PHASES

- Les travaux ont débuté le 7/3 avec la dépose des anciens pieux.



- La dépose **et** la pose des nouveaux pieux devraient être terminées le 27/4.
- Le montage **et** la pose de la charpente métallique se fera du lundi 30/4 au 22/6.
- Le platelage bois sera installé du 4/6 au 29/6.

- L'éclairage sera mis en place du 25/6 au 29/6.

Les navettes Inter Iles pourront donc être en service à partir du 1/7.

Actuellement, les pieux enlevés sont déposés dans la cale au bord de la partie en béton. Ceci laisse donc un accès suffisant pour les mises à l'eau au début avril.

## **LE MOT D'ALAIN**

Comme certains d'entre vous le savent je suis résident Tranchais depuis le 27/12/2011. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il faut s'accrocher pour tenir à la Tranche à cette période avec les épisodes climatiques que nous avons eu.

Bref le beau temps est revenu et doit durer, paraît-il ?? Donc il est temps de remettre la machine printemps-été en marche. Je vais donc m'y employer concernant les activités 2012 programmées.

Organisation d'une sortie pour pêcher des coques et des palourdes avec pique-nique à l'île de Ré au Fier d'Ars en Ré prévu le Mercredi 4 juillet.

Départ 9h00, rassemblement à la bouée du port, suivre le bateau pilote. En effet nous arriverons en milieu de marée à Ré et vu le coeff ça devrait bien découvrir, donc respect des bouées et du chenal, pêche jusqu'à 12h00, apéro (à mutualiser entre nous) et casse-croute individuel pris en charge par les participants, retour à la Tranche vers 17H00-17h30.

Attention : du fait du coeff important, de l'heure de départ nous aurons un fort courant contraire dans le fier d'Ars. Il est donc important de suivre le bateau pilote.

Concours de pêche le 10 août de 8h à 12 heures pesée sans résultat et apéro simple.

Les résultats et la remise des prix auront lieu pendant la sardinade du lendemain le samedi 11 août.

J'attire votre attention sur le fait que l'Administration devient de plus en plus pointilleuse pour l'organisation des sorties encadrées en mer sur le respect des consignes de sécurité. Sans tenir compte de l'épaisseur du dossier qui a plus que doublé avec des questions du style « que comptez-vous faire si vous abîmez le fond marin » j'ai envie de répondre : « je vais en chercher un peu plus loin, je plonge, je le plante et je m'en vais ». Il sera impossible de faire partir des équipages (comme tous les ans) ne figurant pas sur la liste donnée à l'Administration (15 jours avant). Des contrôles « surprises » peuvent être effectués. S'il est constaté des dysfonctionnements ou que nous ne respectons pas nos engagements écrits, je ne sais pas à quelle sauce nous serons mangés, mais de toutes façons elle aura mauvais goût.

Sortie à Port Bourgenay ou au Port du Plomb le mercredi 22 août. Repas au restaurant. Nous sommes amenés à réfléchir plus en profondeur sur la destination de cette sortie. Nous serons fixés mi-avril.

Vous trouverez très prochainement sur notre site [www.maupas-plaisancier.com](http://www.maupas-plaisancier.com) un descriptif sur l'une de nos futures prises. La suivante parlera de la Daurade. Je vous remercie de me faire part de vos remarques et de me dire si ce genre d'information vous intéresse. Selon vos retours j'adapterai les thèmes et leur présentation.

Amitiés, à bientôt

## **LE MOT DE SYLVIE**

130 adhérents à ce jour, 61 sont à jour de leur cotisation. Cette année, nous avons remis en banque votre chèque dès réception comme certains d'entre vous nous l'on demandé.

Je vous ai adressé le reçu libérateur et le timbre 2012 dès réception de votre cotisation ainsi que le ticket de tombola qui sera tirée le dimanche 1<sup>er</sup> avril lors du congrès de la FNPPSF à Argelès sur Mer où nous serons présents avec Jean Claude Porcher et Marie.

Je vous remercie de me communiquer votre adresse mail pour ceux qui ne l'ont pas encore fait ; je vous rappelle que c'est un moyen plus facile, plus rapide et moins coûteux pour communiquer.

Cette année, le cadeau de l'AMP est un polo de couleur bleue avec le logo de l'AMP de couleur blanche.

Le calendrier des marées est bientôt terminé, je remercie Jean-Claude Porcher et Michel Roux pour leur participation à la recherche de nouveaux sponsors et au maintien des sponsors en cours.

Je vous rappelle que celui-ci est tiré en 2 500 exemplaires.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement lors des permanences chaque samedi matin à compter d'avril 2012.

Bien amicalement

Sylvie